

## «LE PRIVÉ, IL N’Y EN AURA PLUS !»

JEAN-VICTOR SIMONEAU  
*JOURNALISTE*

Hier soir, j’ai été honoré d’une entrevue exclusive avec le premier ministre, Samuel L’Heureux. Il a été possible de clarifier certains points avec le gouvernement en place qui sont venu valider le fondement de nos inquiétudes.

Tout d’abord, l’économie sociale a été abordé, mais avec hésitation et manque d’information pragmatique. Bien que le concept ait été expliqué de long en large, il m’a été impossible de savoir le rôle de l’État quant à la valorisation des entrepreneurs et auprès des pôles régionaux d’emploi. Sa formule consiste principalement à « valoriser les entrepreneurs ». Que signifie la fameuse conciliation entre l’administration publique et les entrepreneurs? Aucune réponse concrète n’a été apportée sauf le mot d’ordre du gouvernement qui consiste à réduire les inégalités sociales.

Avec la réduction du privé, la classe moyenne sera contrainte de migrer vers le public. Il faut savoir que les plus riches ne le feront pas. En fait, les plus fortunés vont restés dans leur sphère, créant ainsi un espace financé par les plus riches, pour les plus riches; augmentant

sans conteste les inégalités, menant la société vers une hétérogénéité encore plus marquante. La polarisation des richesses du privé est-elle crainte par le gouvernement? La réponse: pas du tout. Selon notre premier ministre, Samuel L’Heureux:

**C’est excessivement simple là, présentement au Québec, dans le système de l’éducation, du privé, il n’y en aura plus, dans le domaine de la santé, du privé, il n’y en aura plus, dans le domaine des garderies, du privé, il n’y en aura plus. »**

Inutile d’en dire plus, le gouvernement tente par son utopie de détruire le privé et d’institutionnaliser l’éducation et la santé. Cette crainte est fondée sur l’augmentation du monopole gouvernemental. Le moyen consiste à couper dans le privé avec un objectif très inquiétant: la fin de l’initiative privé causé par le contrôle étatique. Clairement, cette appréhension est partagée par d’innombrables membres de la société civile, qui savent que l’essence même de la liberté est mise en péril.



Crédits: Collection Assemblée nationale du Québec  
Photographe, Renaud Philippe



Crédits: Espace jeunesse de l’Assemblée nationale du Québec

## FLÉAU ÉCONOMIQUE EN VUE ?

CATHERINE DURET  
*JOURNALISTE*

Les réactions des oppositions concernant le discours du premier ministre se sont fait entendre en avant-midi du mercredi 13 janvier, à la deuxième séance du 24<sup>e</sup> Forum étudiant. L’opposition officielle a exprimé son désaccord généralisé avec les propositions des programmes sociaux des Forces progressistes du Québec, tandis que la deuxième opposition a majoritairement été séduite par les propos des sociaux-démocrates. On se rappelle qu’hier le gouvernement a introduit des projets grandioses concernant la déprivatisation du système de santé, l’arrêt des subventions aux écoles privés, ainsi que l’instauration d’une réforme par l’hydro-électrification du système de transport.

Tenant compte de la situation économique actuelle au Québec – incluant la chute drastique du dollar canadien, qui est aujourd’hui à son taux le plus bas depuis

une décennie, sous le cap des 70 cents US, et la dette brute québécoise, qui correspond à 54,9% de son produit intérieur brut (PIB) – l’opposition a justement critiqué le gouvernement sur les projets de loi proposés et l’instabilité économique qui en résulterait, si adoptés.

En effet, à l’aube du dépôt du budget du gouvernement, Nicolas Rousseau a réussi, avec un discours de dix minutes, à souligner les flagrants fléaux économiques dans les propositions du premier ministre, tout en apportant ses propres suggestions pour remédier à la situation. La mesure centrale préconisée par le parti de l’Alliance des forces libérales du Québec consiste en une diminution dite « draconienne » du taux d’imposition des ménages québécois, ce qui aurait comme effet de limiter la fraude fiscale et d’augmenter la con-

sommation de biens.

Pour ce qui en est de l’éducation, l’arrêt de la gratuité scolaire a été proposé par l’opposition officielle, avec le réinvestissement de ces fonds dans les écoles et les infrastructures plus démunies les nécessitant. En santé, les mesures privilégiées incluent entre autres « la tarification de certains services de santé et l’instauration de tickets modérateurs », des mesures qui rendraient plus efficace le système déjà en place.

En réaction aux inconstances économiques ressorties dans le discours du premier ministre, le chef de l’opposition officielle a présenté une motion de censure demandant « que le Forum étudiant retire sa confiance au gouvernement pour sa gestion inadéquate des finances publiques ». Celle-ci a été battue, au grand malheur de certains.

# L'HYDRE ÉTATIQUE

JEAN-VICTOR SIMONEAU  
*RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITORIALISTE*

Chers lectrices et lecteurs,

Il m'est impossible de contenir le flot d'inquiétude que suscitent en moi les positions ambiguës du gouvernement en place, puisqu'il propose une intervention complète de l'État dans le domaine de la santé, tout en préservant le système privé. Il souhaite également sabrer dans le système éducatif privé tout en lui étant indifférent. Le gouvernement se donne en fait un pouvoir pécuniaire plus élevé en délaissant le privé. Cela s'avérera-t-il réellement positif pour la société?

Une approche libérale en réduisant le fardeau fiscal des Québécois augmenterait définitivement leur pouvoir d'achat tout en étant un fort incitatif destiné aux entreprises locales. Ce mode de pensée a fait ses preuves à travers le temps et demeure un fondement pour la gestion saine de l'économie. Le gouvernement propose en fait d'exacerber les inégalités par l'abandon du privé. Cela ne fait que renforcer la polarisation des richesses.

Le revenu universel garanti est sans conteste une approche humaniste empreinte de bon vouloir. Il est grand temps de cesser cette simplicité

d'esprit et de s'attaquer au vrai problème. La pauvreté ne peut se réduire à une question salariale. C'est une problématique complexe qui nécessite une évaluation de plusieurs autres facteurs, tel l'emploi. Ce qui semble digne d'une force surnaturelle, c'est la création de 90 000 emplois par le projet d'un monorail. Je cite le ministre des Transports: « à la hauteur de nos ambitions ». Par ailleurs, les ambitions des FPQ ont souvent été qualifiées d'irréalistes.

De plus, force est de constater l'emprise étatique qui tente de se ramifier telle une hydre envahissant la société civile. Il faut se rappeler qu'elle est un pilier de la démocratie et son existence démontre la souveraineté de l'individu libre des influences étatiques. Ce que le gouvernement fait par l'interventionnisme, c'est en fait la destruction de l'autonomie des citoyens. Il est grand temps de mettre fin à cette approche paternaliste qui entrave les forces vives de la société. Rousseau même le dit: « L'obéissance n'est légitime qu'autant qu'elle n'est pas destructive de la liberté individuelle. » Ainsi, le gouvernement conscrit les choix de la classe moyenne, ravageant les libertés.



# COÛT DES MÉDICAMENTS, PAS SEULEMENT EN ARGENT

CARMEL LAGRANDEUR  
*JOURNALISTE*

Aujourd'hui, le projet de loi visant à créer une Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments a été présenté devant toute l'Assemblée nationale. Il va sans dire que cette nouvelle loi serait une manière de faire de grandes économies dans l'un des ministères les plus coûteux pour l'État. De fait, en 2012, le Québec a dépensé un montant total de 9,2 milliards en médicament, dont 92% sont vendus au détail (en pharmacie) et le reste dans les hôpitaux.

Le gouvernement souhaite supprimer le programme public-privé d'achat et d'approvisionnement des médicaments par un régime universel. Or, il n'est pas clair que de réduire les dépenses en médicaments permettra de faire de réelles économies. En créant un monopole, le gouvernement empêche toute forme de compétition, ce qui théoriquement engendre des inefficacités et donc des coûts supplémentaires. En 2014, l'institut de recherche CI-

RANO publiait qu'« au Canada, pour 1 \$ de dépense en médicaments, on obtient une diminution des dépenses de santé hors médicament et hors médecin de 1,48 \$ pour les hommes et 1,05 \$ CA pour les femmes, et cela, sans affecter l'espérance de vie. C'est donc une économie moyenne de 1,52 \$ CA » par ordonnance. De plus, l'Ontario a démontré que les dépenses pour six types de médicament ont été compensées par des économies dans les soins de santé.

Dans les dernières années, la Nouvelle-Zélande a créé une agence d'achat et d'approvisionnement en médicament sous le nom de PHARMAC (Pharmaceutical Management Agency) en plus d'adopter un régime universel et de vendre les médicaments 20% moins chers qu'au Canada. En revanche, cette implantation a eu comme effet de limiter l'accès à ces médicaments, ce qui a notamment engendré une hausse des taux d'occupation dans

les hôpitaux causée par des maladies cardiovasculaires.

Grâce aux grandes avancées technologiques déployées dans le milieu pharmaceutique, il est maintenant possible de remplacer plusieurs traitements et chirurgies par des thérapies médicamenteuses, notamment pour les maladies mentales. Ceci est une bénédiction pour les services hospitaliers, et plus particulièrement pour les attentes à l'urgence. Ainsi, une croissance des dépenses pour les médicaments serait une solution pour désengorger le système de santé.

En somme, est-il plus important de supprimer un service décentralisé pour faire de petites économies, quand il suffirait simplement d'accroître les dépenses pour offrir des produits en quantité suffisante, tout en encourageant le libre marché?

# LES DIX COMMANDEMENTS

FLORENCE VALASTRO ET CLAUDELLE MORAIS-CORMIER

JOURNALISTES

Lors d’un point de presse tenu hier après-midi par l’Union verte pour l’avenir (UVA), différents porte-paroles ont partagé leurs attentes quant au budget qui doit être déposé aujourd’hui. Nous avons également reçu les demandes de l’opposition officielle qui souhaite que le gouvernement exauce leurs demandes afin d’établir des compromis entre le deux partis.

**Demandes du deuxième groupe d’opposition :**

- ♦ Aucun critère de sélection sur l’assurance de prospérité Québec
- ♦ Retrait du projet de régime vieillesse
- ♦ Nationalisation des ressources minières québécoises
- ♦ Échelons salariaux pour les médecins
- ♦ Instauration d’écoles vertes

**Demandes de l’opposition officielle :**

- ♦ Aucune augmentation du fardeau fiscal des plus aisés
- ♦ Aucune taxe sur le capital
- ♦ Aucune augmentation des redevances minières
- ♦ Crédits d’impôts aux PME des régions éloignées
- ♦ Programme de réinsertion de la main-d’œuvre facilitant l’accès à la formation

Imposer une échelle salariale quant au salaire des médecins semble être un point de ralliement entre l’UVA et le gouvernement. Le premier ministre a d’ailleurs critiqué les salaires élevés des médecins payés par les contribuables dans son discours d’ouverture. Cela représente près de 855\$ par Québécois chaque année.

Pour ce qui est des ressources minières, nous savons que le gouvernement prône plutôt une redevance modulable allant de 5 à 10% sur la valeur de l’extraction, selon le type d’exploitation minière.

L’UVA ne désire pas l’instauration du régime de vieillesse proposé par le gouvernement, car ce régime mènerait à l’isolement des personnes âgées en les gardant à leur domicile. L’UVA propose la fusion des CHSLD aux garderies comme solution à ce problème. Selon leur porte-parole en matière de Culture, de Communication, de Protection et de Promotion de la langue française, des Aînés, de la Famille et de

la Lutte contre l’intimidation, cette solution permettrait de faire d’une pierre deux coups en réglant le problème de manque de places en garderie au Québec.

L’AFLQ réclame une augmentation des crédits d’impôts aux PME des régions éloignées au gouvernement. À l’heure actuelle, le gouvernement québécois offre des crédits d’impôts de l’ordre de 4 % pour la majorité des entreprises établies en sol québécois. L’AFLQ propose ainsi la valorisation de l’économie dans les régions.

L’AFLQ ne désire pas voir la réinstauration de la taxe sur le capital, introduite en 1945 et retirée progressivement pour finalement être abolie en 2011.

Monsieur L’Heureux, a spécifié dans son discours vouloir exploiter le potentiel fiscal des mieux nantis en augmentant leur taux d’imposition.

## COURRIER DES LECTEURS

### LA FIN APPROCHE

Madame la ministre,

Je m’appelle Claudia Lalumière, je suis mère de deux jeunes adolescents et fonctionnaire au service de la municipalité de Montréal. J’ai appris qu’un projet de loi désirait abolir les subventions accordées aux écoles privées et laissez-moi vous faire part d’une profonde peur si ce projet venait à aboutir à une loi.

Les plus grands de ce monde ont reçu une éducation provenant d’un système privé. Ma famille au grand complet a aussi reçu une éducation provenant du système privé. Les Québécois seraient réduits à des moins que rien en daignant se tourner vers l’éducation publique. Bien entendu, je refuse que mes deux garçons soient relégués à des moins que rien, travaillant d’arrache-pied pour un salaire de crève-faim. J’ai de grandes attentes par rapport à ma pro-

géniture. Ils ne deviendront pas moins que de grands politiciens! Prenons comme exemple le chef du deuxième groupe d’opposition qui s’exprime de façon impeccable; il est clair que M. Lévesque a travaillé fort lors de ses études secondaires. Il faut travailler fort pour obtenir ce que nous voulons et je pense que les écoles publiques n’entretiennent pas la même philosophie. En lisant le dossier spécial du *Vox Populi*, j’apprenais que le taux de décrochage scolaire s’élevait à 26% en 2013. De plus, les garçons qui décrochent sont deux fois plus nombreux que leurs collègues féminines. Ce genre de statistiques ne se produirait pas sous l’encadrement serré des écoles privées. Aucun parent ne rêve de croiser ses enfants sous un pont à la quête d’un maigre vingt-cinq sous.

Si vous coupez les subventions aux écoles privées, vous mettez l’avenir des jeunes de la classe moyenne en péril. Comme mentionné plus haut, je suis fonctionnaire. Le salaire relié est tout à fait convenable, mais insuffisant pour couvrir toute la facture d’une éducation privée. Seule la classe aisée pourrait se permettre l’école privée et ce n’est pas une option envisageable chez les Lalumière.

J’ai très peur pour l’avenir du Québec, et pour celui de mes enfants. J’espère que le gouvernement prendra une décision éclairée quant à ce projet et qu’il pensera, pour une fois, à la classe moyenne.

Bien à vous,  
Claudia Lalumière



CHRONIQUE CONJOINTE

# UNE SORTIE RATÉE

COLLABORATION SPÉCIALE RES PUBLICA ET VOX POPULI

**Hier soir, dans l’obscur stationnement souterrain de l’hôtel Delta s’est tenu un point de presse traitant du plan d’action d’électrification des transports unissant le gouvernement et le deuxième groupe d’opposition. Laissez-nous vous raconter notre version des faits.**

Le froid était mordant et le vent, encore pire. Les poils sur nos bras s’hérissait, les nez coulaient, les dents claquaient. Nous avons bravé cette température glaciale pour nous rendre au point de presse. Nous sommes arrivées à l’hôtel complètement frigorifiées, jambe bleues à l’appui, sans véritables indications sur l’emplacement.

Arrivées sur place, nous avons été accueillies par deux attachés de presse qui nous ont pointé du doigt l’emplacement désiré. Aucun ministre n’était sur place et nous avons dû attendre pendant de longues minutes avant leur arrivée. Lorsqu’ils ont daigné se présenter, c’est en délégation de sept qu’ils se sont montré le bout du nez. On ne saura jamais

s’ils avaient choisi de conduire leur conférence à l’extérieur afin de pouvoir utiliser le froid pour justifier leurs tremblements. Le discours du ministre des Transports se fondait bien avec la température : froid, sec et nous donnant envie de quitter derechef.

C’est après quelques minutes de discours redondant, tournant autour de l’électrification des transports, qu’un drôle de hasard est survenu : une voiture électrique est arrivée, nous offrant un peu de lumière au sein de cette sombre conférence. Coïncidence? Nous en doutons. Les attachés de presse ont jugé plus important d’arrêter notre période de questions pour une prise de photo près du véhicule, photo qui ne sera d’ailleurs publiée par aucun des journaux. Le tout a dû prendre tout au plus 5 minutes.

Après cette pause, dont nous cherchons encore la pertinence, nous avons pu reprendre la période de questions. Cependant, cette dernière a été abruptement conclue à la demande des attachés de presse, nous empê-

chant de poser nos dernières questions. Re-prochant un retard de notre part et une quasi-hypothermie de leurs ministres, ils nous ont refusé toute tentative de placer un mot. Ils ont donc rapidement quitté les lieux, nous laissant bouche bée, la tête encore pleine de questions sur ce méga dossier.

Nos impressions sur ce point de presse? Horrible, incroyablement froid, répétitif et fortement inutile ; un communiqué aurait suffi. Le ministre des Transports a même refusé toutes questions sur le budget accordé au monorail. Plus tôt dans la journée, il nous avait affirmé qu’il en parlerait lors de cette conférence de presse et c’était le sujet principal de nos questions.

**Après cette rencontre très mal organisée, c’est à se demander si le chef du deuxième groupe d’opposition regrettera son appui. Au rythme où le projet avance, le ministre devra se priver de transport et utiliser ses propres souliers... qui semblent d’ailleurs trop grands pour lui.**

# ABUS DE PROCÉDURE

GUILLAUME DESMARAIS

JOURNALISTE

La deuxième séance du Forum étudiant a été marquée par des tensions au sein de la chambre. Après la séance du matin du 13 janvier 2016, le *Res publica* a reçu en entrevue certains députés qui voulaient exprimer leur déception vis-à-vis la mauvaise foi du gouvernement. Les députés qui sont venus nous voir s’entendaient tous sur le fait que le gouvernement tient fermement à débattre de la forme, et non du contenu. Les élus qui sont venus à notre rencontre se sont montrés passablement choqués du fait que le gouvernement n’insiste que sur la forme. Ils tenaient aussi à adresser de virulentes critiques au leader parlementaire du gouvernement.

NOTE ÉDITORIALE

Toute l’équipe du Res publica aimerait rappeler à tous les participants que le Forum étudiant est une *simulation*. Une semaine créée dans le but de favoriser le plaisir et l’apprentissage. Nous demandons à tous et à toutes de bien peser leurs mots et de considérer que, derrière les rôles que nous prenons tous au sérieux, il y a des étudiants et étudiantes comme vous. Étudiants et étudiantes qui pourraient être blessés par les propos tenus et par l’attitude en chambre.

## IN MEMORIAM



Crédits : Collection Assemblée nationale du Québec.

À l’Assemblée nationale du Québec, le 12 janvier 2016, à l’âge de 149 ans, est décédée la stabilité économique du Québec.

La stabilité économique du Québec serait décédée, à la suite de multiples complications dues au programme utopique du gouvernement de Samuel L’Heureux.

La stabilité économique du Québec laisse dans le deuil tous les professeurs des écoles privées qui ont perdu leur emploi, tous ceux et celles qui travaillaient dans le secteur des ressources naturelles, la classe moyenne qui voit son fardeau fiscal s’alourdir, les 8.215 millions d’habitants de la province et l’avenir de l’ensemble des Québécois et Québécoises.

# L'APOLOGIE DE LA LIBERTÉ

GUILLAUME DESMARAIS

CHRONIQUEUR

Selon Jean-Paul Sartre, l'Homme est condamné à être libre. D'ailleurs, sa thèse existentialiste nous rappelle que c'est la nature intrinsèque de l'homme qui l'oblige à forger sa propre destinée. Le philosophe français va même jusqu'à qualifier la liberté de fardeau, car l'Homme est contraint d'assumer les conséquences de son indépendance d'esprit. Bien que celle-ci soit quelquefois lourde à porter, il est important de célébrer l'essence même de l'existence humaine. C'est, selon moi, la volatilité et l'autonomie de décision du genre humain qui en fait son incroyable beauté.

Malgré le fait qu'il soit difficile de défendre la liberté en temps si troublé, je me lance tout de même dans cette aventure. Certains me diront qu'il est important de contraindre l'indépendance parce qu'en laissant l'Homme seul face à sa propre nature, il devient la pire version de lui-même. Mais de grâce! Ne soyons pas si pessimistes. Contraindre la liberté de l'homme vient à entraver l'essence même de l'Homo Sapiens Sapiens. J'ajouterais aussi que le plus beau côté de l'Homme se dévoile lorsque celui-ci est pleinement contraint d'assumer la responsabilité

de sa pleine liberté.

Mon amour de la liberté me pousse à lancer un cri du cœur au gouvernement. En ma qualité de citoyen, je vous demande de vous rétracter : de vos positions d'ingérence majeure et de votre rôle de geôlier de la liberté québécoise. Vos nouvelles politiques déresponsabilisent le citoyen vis-à-vis ses choix et actions. Vos mesures « progressistes » disent à l'ensemble de la population québécoise que peu importe les choix qu'elle fait, il y aura toujours un filet pour amortir, voire annuler la chute.

Monsieur le premier ministre je vous en conjure, laissez aux Québécois et Québécoises le pouvoir d'assumer leur liberté et ne les contraignez pas à obéir à la dictature et à l'ingérence de l'État. Déjà que le fragile fonctionnement de la société québécoise est prisonnier des mains, les projets de loi que le gouvernement a déposés sont abjects du fait qu'ils feront de notre magnifique province un étai qui entrave le libre arbitre. Nationaliser l'éducation, c'est d'en faire un produit standardisé pour transformer les Québécois et Québécoises en moutons dénués de liberté. Si

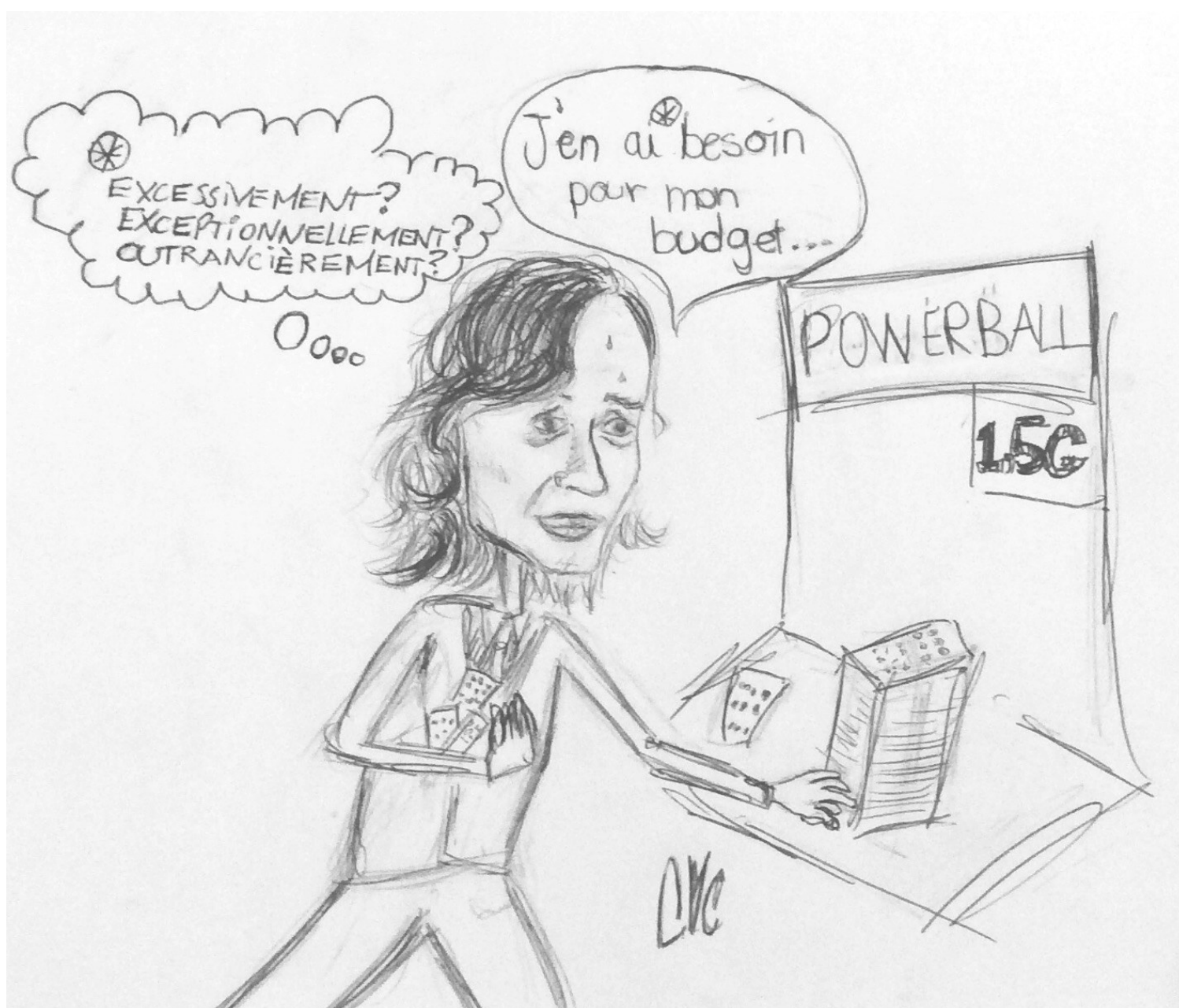
le gouvernement va de l'avant avec ce projet de loi, il nuira à l'épanouissement de l'essence même de ses citoyens.

Le discours d'ouverture de Monsieur Samuel L'Heureux est un ramassis de mesures qui musellent le citoyen et font de lui un produit uniformisé, bref des mesures qui dés-humanisent le citoyen. Le gouvernement dit prôner l'égalité; bien sûr que le Québec sera une société égalitaire lorsque personne ne sera libre et que nous deviendrons tous de vulgaires enveloppes de chair et d'os.

Même si je ne suis pas croyant, je prie tous les dieux auxquels je peux penser. J'ai les mains jointes face au ciel parce que contre un gouvernement majoritaire tyrannique, c'est la seule chose que je puisse faire. Citoyens du Québec je fais appel à votre gros bon sens, il est temps de se soulever et de rétablir notre liberté.

« Je préférerais mourir debout,  
que de vivre à genou »

- Emiliano Zapata





# FEMMES, PRENEZ VOTRE PLACE !

TASHA PERREAULT

JOURNALISTE

**C'est seulement en 1947, malgré le fait que les femmes aient obtenu le droit de vote depuis 1940, que Mae O'Connor devient la première femme à se présenter pour des élections partielle. Par conséquent, il faudra attendre en 1961 pour que Marie-Claire Kirkland-Casgrain devienne la première députée à siéger à l'Assemblée nationale. À la suite de cet événement historique, la présence des femmes a connu en quelque sorte un «essor» s'échelonnant entre 1976 et 2003. Cependant, selon un périodique québécois, la proportion de femmes élues à l'Assemblée nationale stagne depuis 2003.**

Lors d'une conférence ayant eu lieu à l'hôtel Le Delta, Mme Maryse Gaudreault, députée de la circonscription de Hull, nous a parlé des enjeux concernant le cercle des femmes parlementaires, créé en 2009, et dont elle fait d'ailleurs partie. Ce cercle constitue un rassemblement de femmes élues et fières militantes de l'avancement de la place des femmes en politique, car, comme tient à le souligner Mme Gaudreault, «il reste encore beaucoup de travail à effectuer [à cet égard]». La clé du succès pour arriver à ce que les femmes occupent davantage des postes d'avant-plan dans la sphère politique est que les élues, tout parti confondu, doivent s'unir dans le but de militer pour ce projet commun qui les concerne toutes, ainsi que les générations de femmes suivantes. En effet, Mme Gaudreault souligne le fait que dans un monde où les hommes ont toujours eu en leur possession les rênes du pouvoir, ceux-ci ne veulent pas s'en détacher pour le partager avec les femmes. C'est donc aux femmes elles-mêmes de faire leur propre place, car «si [elles] ne la prennent pas, qui la leur fera?»

Qu'en est-il de la présente législature? Tout d'abord, le cabinet des ministres du gouvernement se compose de onze hommes contre neuf

femmes, ce qui correspond à une représentation pratiquement égalitaire. D'ailleurs, deux de ces femmes assurent le contrôle des ministères les plus importants sur le plan budgétaire, soit Lina Bensaidane en charge du ministère de la Santé et Justine Vézina au ministère de l'Éducation. Cependant, on peut souligner le fait que ce sont des domaines qui sont traditionnellement associés aux stéréotypes féminins. Malgré tout, cela n'enlève rien au mérite qu'elles ont à piloter des institutions de telle envergure. Toujours dans l'optique des rôles stéréotypés, c'est un homme, Gabriel Forcier, qui assure la gestion du portefeuille du Québec, en tenant la barre du Conseil du Trésor.

Pour sa part, l'AFLQ présente le parti avec la plus grande disparité dans la proportion d'hommes et de femmes à occuper des postes, soit 26 hommes contre 9 femmes. Contrairement à l'AFLQ, l'UVA présente un parti composé majoritairement de femmes en fonction : 8 femmes contre 7 hommes.

L'affectation des représentants à des fonctions doit se faire en conséquence des habiletés ainsi que des expériences de la personne afin d'assurer un travail législatif optimal, au bénéfice de la société québécoise. Ce qui explique la présence moindre des femmes en politique est peut-être dû au manque d'expérience, considérant que celles-ci peuvent participer à la vie politique seulement depuis 75 ans. Ainsi, cela ne serait qu'une question de temps avant qu'elles acquièrent en masse l'expérience et le bagage politique qu'elles nécessitent pour prendre davantage de place et d'importance en politique. Les quelques disparités qui existent au sein des partis dans la représentation des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale risquent donc de se dissoudre au fil des années.

# PEACE LOVE & FRENGLISH

CATHERINE DURET

JOURNALISTE

À la deuxième séance du Forum, mercredi en matinée, les premières déclarations des députés ont été présentées. Les thèmes de la diversité, de l'inclusion et de la promotion de ces valeurs étaient étonnamment au rendez-vous des deux côtés de la chambre, une concordance qui souffle un vent de fraîcheur parmi les nuages de cynisme entourant la rivalité des partis.

Une fois les discours entamés par la député de Coulombe, l'enjeu de l'immigration a été immédiatement abordé, soulevant l'intégration primordiale des réfugiés au Québec et appelant à prôner le multiculturalisme et la sensibilisation envers les minorités au sein de la société québécoise. Par ailleurs, l'importance de la culture québécoise et de sa diversité incontestée a également été traitée pendant le temps

alloué à chaque député, avec mention d'un investissement majeur pour la promotion du tourisme et de la culture québécoise. En fin de séance, le député Lipensky s'est adressé à la chambre en anglais, démontrant la réelle volonté d'intégrer la société moderne québécoise au sein de l'Assemblée. Ses propos rassembleurs ont été reçus avec grande acclamation, particulièrement le passage suivant :

« [...] the implication in politics shouldn't be treated as something exclusive to that of a white heteropatriarcal society, but as a possibility for members of visible and invisible minorities, in order to defend, protect and celebrate people of all backgrounds.»

Voilà qui porte à réfléchir.

# RÉFORME À DOUBLE TRANCHANT

CLAUDELLE MORAIS-CORMIER

JOURNALISTE

**Hier après-midi, les projets de loi des Forces progressistes du Québec et de l'Association des forces libérales du Québec ont été déposés pour la première fois. Le dernier projet de loi, soumis par l'opposition officielle, concerne une réforme des élections provinciales.**

Ce projet de loi, si sanctionné, rendra le vote obligatoire pour tous les citoyennes et citoyens. La tenue d'un débat de circonscription sera obligatoire pour tous les candidats voulant se présenter. Le changement majeur réside dans la modification du mode de scrutin qui deviendrait proportionnel-mixte.

Ce mode de scrutin minimise malheureusement l'importance des régions et leur influence à l'Assemblée nationale en réduisant le nombre de circonscription. Les représentants de chaque région auront probablement à se confier à la presse sur le sujet au cours des prochains jours.

Le droit de vote obligatoire assurera la participation active de la population à la politique provinciale. Dans l'énoncé du projet de loi, il a été spécifié que tout électeur ne participant pas au vote se verrait potentiellement contraint d'effectuer huit heures de travaux communautaires. Ces heures devront être effectuées dans l'année qui suit et au sein d'un



Crédits: Collection Assemblée nationale du Québec

organisme reconnu par l'État. Le vote obligatoire sera un défi de taille à relever pour le gouvernement s'il est adopté, puisqu'au dernières élections, entre 25% et 30% des électeurs se sont abstenus d'exercer leur droit démocratique.

La création du débat de circonscription serait une avancée majeure selon l'Association des forces libérales du Québec. En effet, cette

innovation donnerait aux électeurs la possibilité de se renseigner sur les candidats de chaque parti et leurs opinions générales. Les débats permettraient également la création d'une relation de confiance entre les futurs députés et les citoyens. Les députés absents du débat se verraient retirés de la course aux élections dans leur circonscription.

# LE COÛT DE LA GRATUITÉ

CLAUDELLE MORAIS-CORMIER

JOURNALISTE

**Le projet de loi visant une optimisation de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, a été déposé en chambre hier après-midi. Ce dernier, proposé par le gouvernement des Forces Progressistes du Québec, a comme objectif premier la mise en place d'un enseignement précollégial public et égalitariste.**

Le premier projet de loi porte sur l'optimisation de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Le gouvernement propose en fait la suppression des subventions destinées aux établissements privés en cinq ans, afin d'accroître le financement du secteur public. Les institutions touchées par ces coupures seront les écoles ethno-confessionnelles et les institutions d'enseignement privées agréées. À cela s'ajoute la mise en place d'une Commission nationale d'optimisation, qui aura pour mandat d'assurer la possible transition de plusieurs étudiants allant du privé au public.

Pour plusieurs familles québécoises, ce projet de loi risque d'alléger le poids des portefeuilles. En effet, d'après certains économistes, les coûts des établissements privés risquent d'augmenter rapidement et les services offerts aux étudiants risquent de diminuer suite à la fin des subventions versées aux institutions privées. Pour les familles

québécoises moyennes d'un enfant ou plus et gagnant entre 44 505,50\$ et 87 344,30\$ après transferts et impôts, une augmentation des coûts serait une responsabilité difficile à endosser. En effet, en se basant sur le modèle américain, les écoles privées coûtent en moyenne 23 927\$ selon le *National Association of Independant Schools*. Cette somme, en addition au paiement mensuel des automobiles, des loyers et autres engagements financiers endossés par la majorité des ménages, est difficile à prendre en charge pour la classe moyenne. Celle-ci n'a par conséquent pas les moyens de s'offrir les écoles privées et d'avoir la liberté de choisir l'éducation de leurs enfants, selon les dires de plusieurs spécialistes.

La Fédération des établissements d'enseignement privés compte plus de 190 établissements et 110 000 élèves répartis aléatoirement sur le territoire provincial, ce qui correspond à 12% des effectifs scolaires du Québec. Les spécialistes saluent l'initiative du gouvernement d'accorder une importance à l'ancienneté des enseignants du privé, mais rappellent que pour un meilleur système d'éducation, la compétence prévaut à l'ancienneté.



**FORUM ÉTUDIANT**  
**24<sup>e</sup> législature**

---